

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de  
Verco R2 Samedi 18 février 2023 à 17 heures  
Salle polyvalente – Ecole de Vercorin**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents, constate que l'assemblée est valablement constituée et ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

**1. Approbation du PV de l'AG statutaire du 15 avril 2022**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

**2. Rapport du Président**

Le Président revient sur ses 5 années de présidence et constate avec satisfaction que de 90 membres inscrits à la constitution de l'association, il y en a actuellement 120, ce qui représente une augmentation progressive. Compte tenu du fait que le nombre répertorié de résidents secondaires sur Vercorin se monte à environ 2500 personnes, on peut espérer une augmentation de membres.

Durant ces années, de nombreux thèmes ont été abordés avec la commune, en particulier les taxes, l'éclairage public, les chemins pédestres, la modération de la circulation et bien d'autres sujets. Le président se réjouit des contacts constructifs avec la commune ainsi qu'avec les acteurs locaux du tourisme, telles la société Vercorin Tourisme SA (VTSA) et la société de développement de Vercorin (SDV), sociétés dans lesquelles les R2 sont représentés au conseil d'administration pour la VTSA et dans le comité pour la SDV. Les R2 participent aussi aux réunions organisées par le préfet sur la mobilité régionale, celle-ci devant passer par une meilleure utilisation des transports publics.

Pour plus de détails, le président invite les membres à se référer à la lettre d'information d'automne 2022 qui trouve sur le site [www.vercor2.ch](http://www.vercor2.ch), site qui contient par ailleurs beaucoup d'informations utiles et qui est régulièrement visité. Les membres ou autres personnes n'hésitent pas à s'adresser à l'association par le biais de l'adresse courriel indiquée sur le site, ce qui permet un échange direct entre les R2 et le comité.

Le président conclut en indiquant que l'activité des R2 en collaboration avec les acteurs locaux va dans la bonne direction pour un développement du tourisme familial et durable de Vercorin.

### **3. Comptes 2022**

#### **3.1. Présentation des comptes 2022**

Isabelle Luthier, trésorière, présente les comptes qui présentent un actif de CHF 13'096 au 31 décembre 2022. Il est précisé que les recettes proviennent uniquement des cotisations des membres et que celles-ci s'élèvent pour le dernier exercice à CHF 6150.

Outre les frais de fonctionnement du site internet, du repas annuel du comité, des frais de l'assemblée générale et du compte postal, des soutiens financier ont été octroyés à des projets ponctuels, tels le Plouf festival, la fresque du télécabine ainsi qu'un soutien annuel à la VercoNews.

#### **3.2. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes, Yves Meylan et Michel Fatton, ont procédé au contrôle des comptes pour l'exercice comptable écoulé et confirment l'exactitude et la véracité des comptes.

Monsieur Michel Fatton annonce d'ores et déjà à l'assemblée qu'il se retirera lors de la prochaine assemblée annuelle.

#### **3.3. Approbation des comptes 2022**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

#### **3.4. Utilisation des fonds**

Le comité soumet à l'approbation de l'assemblée un budget de CHF 3000.- pour un flyer et un logo et un montant de CHF 5'000.- pour soutenir des projets en lien avec le village de Vercorin, par exemple un banc ou d'autres projets ponctuels.

L'assemblée approuve à une large majorité le budget de CHF 3000.- pour un flyer ainsi qu'un budget de CHF 5000.- pour non seulement financer un banc mais aussi fournir des soutiens financiers aux associations du village.

Un membre de l'assemblée propose d'apporter un soutien à une application de covoiturage pour rejoindre Vercorin le soir quand les transports publics n'offrent plus de liaison à partir de la plaine.

Une autre proposition de l'assemblée est d'organiser une soirée conviviale pour les membres R2 avec des acteurs du village pour rendre les R2 plus visibles et attirer de nouveaux membres.

Des réflexions seront menées au sujet des propositions faites par l'assemblée.

A une question relative à la desserte en bus navette au refuge du bisse, il est répondu que ce projet serait beaucoup trop coûteux, mais que des réflexions sont en cours au niveau de la destination Vercorin. Une solution envisagée serait de réduire les navettes hivernales en basse saison et d'en ouvrir une durant une partie de la saison estivale.

#### 4. Décharge du Comité

Décharge est donnée aux membres du comité.

#### 5. Démission, élections

- 5.1. Andreas Saurer se retire de la présidence et du comité. Pour le remplacer à la présidence, Olivier Gétaz **est élu président à l'unanimité des membres présents**. La signature d'Andreas Saurer est radiée.
- 5.2. Stéphane Favre, **est élu membre du comité à l'unanimité des membres présents**.

Il est conféré à Andreas Saurer un statut d'invité sans droit de vote aux séances du comité.

Pour information, le comité, selon les statuts, est composé de trois à sept personnes, élues chacune pour trois ans et rééligibles.

Les mandats d'Isabelle Luthier, Michka Kovats et Jacques Perret s'achèvent en 2024, ceux de Martine Favarger, Claire Joudié et d'Olivier Gétaz en 2025, et celui de Stéphane Favre en 2026.

#### 6. Divers

Michka Kovats, au nom des membres du comité, remercie chaleureusement Andreas Saurer pour son engagement indéfectible dans son rôle de Président depuis les débuts de l'association jusqu'à ce jour. Il a contribué à l'essor de l'association et à la rendre un acteur bien établi de la destination Vercorin.

En guise de remerciement, un cadeau lui est remis sous les applaudissements de l'assemblée.

Le président sortant invite l'assemblée à participer à l'intervention de Madame Sylvie Masserey Anselin, présidente de commune, qui a aimablement accepté de venir parler des défis que représentent pour la commune de Chalais la transition énergétique, les énergies renouvelables, la gestion des déchets et la gestion de l'eau potable.

La séance est levée à 18.00 heures.

La Secrétaire, Martine Favarger